

**L'EAU TOUJOURS UNE PRIORITÉ POUR LE GOUVERNEMENT, ANNONCE LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. MAIS QU'EN EST-IL DE LA RECONNAISSANCE DES ORGANISMES DU FLEUVE SAINT-LAURENT ZIP (ZONES D'INTERVENTION PRIORITAIRES), DONT ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, ACTIVE DEPUIS 1991?**

---

**Québec, le 5 mars 2009** - La ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches, un organisme de concertation pour la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent actif dans la région depuis 1991, est heureuse de l'annonce faite aujourd'hui par la Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Madame Lyne Beauchamp, pour la consolidation du réseau de la gestion par bassins versants.

Cependant, la gestion intégrée du Saint-Laurent mise de l'avant par le gouvernement du Québec dans le cadre de sa politique nationale de l'eau passe par la consolidation des acquis. Cette consolidation demande une reconnaissance des ZIPs (organismes dédiés au fleuve Saint-Laurent dans le cadre du Plan Saint-Laurent fédéral-provincial dont le MDDEP est signataire), déjà existantes depuis plus de 15 ans et qui ont développé une expertise reliée au Saint-Laurent. Des actions concrètes, il y en a eu dans toutes les ZIPs riveraines du fleuve. Dans ce contexte, la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a été très présente dans le milieu et est fière d'avoir suscité une prise de conscience dans bon nombre de dossiers.

Dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches, de nombreuses personnes profitent d'aménagements tels la Promenade-Samuel-de-Champlain, la plage de Beauport, le parc riverain des Beaux Prés, et nous espérons très prochainement la plage de l'Anse-au-Foulon. Alors, une partie de ces réalisations, on la doit aussi à la ZIP de la région Québec et Chaudière-Appalaches. De nombreux dossiers l'ont animée et l'animent encore, tels l'assainissement urbain, la qualité des eaux, la baignade ainsi que l'accessibilité au fleuve Saint-Laurent.

Dernièrement, la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches a présenté le bilan de ses dix années d'interventions dans la région dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action et de réhabilitation du fleuve Saint-Laurent. Des actions, il y en a eu! (Voir [www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com) et [http://www.planstlaurent.qc.ca/sl\\_bm/collectivites/zip/chronique/2009/20090226\\_zip\\_Qc\\_f.html](http://www.planstlaurent.qc.ca/sl_bm/collectivites/zip/chronique/2009/20090226_zip_Qc_f.html)).

Dans le cadre de la politique nationale de l'eau, nous demandons au gouvernement du Québec une reconnaissance officielle des ZIPs et, de ce fait, de la ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches ainsi que le respect de son territoire d'intervention. Nous sommes conscients que les organismes de bassins versants feront un travail soutenu sur terrain pour contribuer à l'amélioration des

rivières et des lacs, mais ce travail doit se faire en complémentarité et en concertation avec le mandat effectué par les ZIPs sur le fleuve Saint-Laurent.

Cette reconnaissance permettra de supprimer la confusion qui pourrait régner sur le terrain et aidera tous les intervenants à consolider la concertation. Nous sommes prêts à poursuivre cette concertation avec tous les intervenants du milieu et à prendre plus de responsabilités afin de redonner le fleuve Saint-Laurent aux citoyens.

-30-

Pour information : Hamida Hassein-Bey, directrice générale

**ZIP DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES**

(Zone d'intervention prioritaire de Québec et Ch-Appala.)

Organisme non gouvernemental (1991) ayant son expertise dans la concertation pour le développement durable, l'application de l'approche globale et la réalisation d'actions concrètes de conservation, réhabilitation et mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

Édifice La Fabrique,

295 boulevard Charest est, bureau 099

Québec (Québec) G1K 3G8

(418) 522-8080

[zipquebec@zipquebec.com](mailto:zipquebec@zipquebec.com)

[www.zipquebec.com](http://www.zipquebec.com)